

Communauté d'Agglomération  
Saint-Avold Synergie

Source d'initiatives,  
NATURELLEMENT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SÉANCE DU 11 avril 2024

- **Conseillers élus : 79** ..... • **En exercice : 79**.....

- **Présents : 42**

M. Salvatore COSCARELLA, Président,  
Mme GUERIN, Secrétaire de Séance,  
MM. TREUVELOT, YILDIRIM, ADIER, YAHIAOUI, BALLEVRE, WALKOWIAK, JACQUOT, FRANKE, MEKETYN, SCHULER, ZIMNY, BINTZ, RENARD, Vice-Présidents,  
MM. KONIECZNY, DELLES, MAYOT, Mmes PILARD, BUSDON, LATA MM. THISSE, SEICHEPINE, FRANCK, ADRIAN, MARET, GROSS, BALLIE, MALGLAIVE, MAJEWSKI,  
Mme CORDIER, M. STINCO, Mmes LUDMANN, ATTOU, MELLARD, M. STEINER, Mmes SCHWEITZER, BETTINGER, MM. HELFENSTEIN, BREM, PIERSON, TOURSCHER.

- **Absent représenté par leur suppléant : 0**

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 21**

M. Rémy THIS, Conseiller Communautaire et Maire de Boustroff à M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller Communautaire et Maire de Harprich ;  
Mme Marielle NICOLAS, Conseillère Communautaire de Carling à M. Gaston ADIER, Vice-Président et Maire de Carling ;  
M. Kurt SCHIRLE, Conseiller Communautaire de Carling à Mme Gabrielle PILARD, Conseillère Communautaire de Carling ;  
M. Jean-Paul BOHN, Conseiller Communautaire et Maire de Erstroff à M. Romuald YAHIAOUI, Vice-Président et Maire de Hellimer ;  
M. Claude STAUB, Conseiller Communautaire de Folschviller à M. Didier ZIMNY, Vice-Président et Maire de Folschviller ;  
M. Sébastien CLAMME, Conseiller Communautaire et Maire de Lachambre à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président et Maire d'Altviller ;  
Mme Myriame HOMBOURGER, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Michel MALGLAIVE, Conseiller Communautaire de L'Hôpital ;  
Mme Myriam TRIDEMY, Conseillère Communautaire de L'Hôpital à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président et Maire de Dijsen ;  
M. Mustafa ZOR, Conseiller Communautaire de L'Hôpital à M. Robert BINTZ, Vice-Président et Maire de Lixing-Lès-St Avold ;  
M. Jean-Paul LALLOUETTE, Conseiller Communautaire de Macheren à M. Jean MEKETYN, Vice-Président et Maire de Macheren ;  
M. René MICK, Conseiller Communautaire de Porcelette à Mme Nicole MELLARD, Conseillère Communautaire de Porcelette ;  
M. Laurent MENIERE, Conseiller Communautaire et Maire de Racrange à Mme Suzanne BUSDON, Conseillère Communautaire et Maire de Diffembach-Lès-Hellimer ;  
M. Pascal LAUER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. René STEINER, Conseiller Communautaire et Maire de St Avold ;  
Mme Myrma BARDELMANN, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Raymonde SCHWEITZER, Conseillère Communautaire de St Avold ;  
M. Alain LETULLIER, Conseiller Communautaire de St Avold à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller Communautaire de St Avold ;  
Mme Virginie SPIR, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Jean-Claude BREM, Conseiller Communautaire de St Avold ;  
Mme Christine KLEIN-MORAWSKI, Conseillère Communautaire de St Avold à Mme Monique BETTINGER, Conseillère Communautaire de St Avold ;  
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller Communautaire de St Avold à Mme Erica CORDIER, Conseillère Communautaire de Macheren ;  
Mme Nathalie PILI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Emmanuel SCHULER, Vice-Président et Maire de L'Hôpital ;  
Mme Edahbia NACIRI, Conseillère Communautaire de St Avold à M. Salvatore COSCARELLA, Président de la CASAS et Maire de Valmont ;  
M. Michel GAILLOT, Conseiller Communautaire et Maire de Suisse à M. Sébastien MARET, Conseiller Communautaire et Maire de Landroff ;

- **Absents excusés : 5**

M. Roland IMHOFF, Conseiller Communautaire et Maire de Gréning ;  
Mme Marie-France GUERRIERO, Conseillère Communautaire et Maire de Porcelette ;  
M. André WOJCIECHOWSKI, Conseiller Communautaire de St Avold ;  
M. Tristan ATMANIA, Conseiller Communautaire de St Avold ;  
Mme Olga KLUCZYK-WEISS, Conseillère Communautaire de Valmont ;

- **Absents non excusés : 11**

M. Guy BORN, Conseiller Communautaire (Bérig-Vintrange) ;  
M. Christophe BADO, Conseiller Communautaire (Biding) ;  
M. Julien CLAISER, Conseiller Communautaire (Eincheville) ;  
M. Philippe KOEHLER, Conseiller Communautaire (Folschviller) ;  
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller Communautaire (Frémestroff) ;  
M. René KAPFER, Conseiller Communautaire (Lelling) ;  
M. Sébastien LANG, Conseiller Communautaire (Maxstadt) ;  
M. Vincent MULLER, Conseiller Communautaire (Petit-Tenquin) ;  
M. Gaétan VECCHIO, Conseiller Communautaire (St Avold) ;  
Mme Sophie ANNECCA-BECKA, Conseillère Communautaire (St Avold) ;  
M. Cédric MULLER, Conseiller Communautaire (Viller) ;

#### Point n° 12

**OBJET** : Validation du projet de zonage pluvial de la CASAS – Lancement de l'enquête publique.

**Rapporteur** : M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président

Le zonage pluvial de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a été réalisé afin d'établir une cohérence des pratiques en matière de gestion des eaux pluviales urbaines à l'échelle du territoire

Il a donc pour objectif d'accompagner le développement du territoire d'une gestion des eaux pluviales et de répondre aux enjeux comme :

- de limiter les risques pour les personnes et les biens ;
- de préserver les ressources en eau et la qualité des milieux aquatiques ;
- de contribuer à la qualité du cadre de vie (qualité des espaces urbains et paysagers, régulation thermique) et à la biodiversité ;
- de maîtriser les coûts d'investissement et de fonctionnement liés à la gestion des eaux pluviales.

Considérant dans ces conditions qu'il convient de valider et d'arrêter le projet de zonage pluvial de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et de lancer l'enquête publique afin de le rendre opposable aux tiers et :

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales et notamment son article L2224-10,
- Vu la loi 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques,
- Vu la décision de la MRAe Grand Est n°2023DKGE36 du 22 septembre 2023 prescrivant la réalisation d'une évaluation environnementale pour le projet de zonage pluvial de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (CASAS),
- Vu le recours administratif gracieux formé le 20 octobre 2023 par ladite Communauté d'Agglomération à l'encontre de la décision susvisée, réceptionné le 23 octobre 2023,
- Vu la décision de la MRAe Grand Est n°2023DKGE44 du 11 décembre 2023 d'abrogé la décision n°2023DKGE36 et de ne pas soumettre à l'évaluation environnementale le projet de zonage pluvial de la CASAS,
- Considérant qu'il est nécessaire d'établir un zonage pluvial pour assurer une cohérence entre tous les documents d'urbanisme communaux et de définir une politique de gestion des eaux pluviales urbaines,
- Considérant les pièces du dossier relatives au zonage pluvial à soumettre à l'enquête publique,
- Considérant la présentation lors de la commission des maires en date du 25 mars 2024,

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à :

- 1) Valider tous les documents relatifs au projet de zonage pluvial de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie,
- 2) Autoriser Monsieur Le Président ou son Représentant à soumettre à l'enquête publique le dossier du zonage pluvial,
- 3) Autoriser Monsieur Le Président ou son Représentant à signer toutes pièces nécessaires au dossier.

### Décision du Conseil Communautaire :

Après remerciements de M. René STEINER, Conseiller Communautaire et Maire de St Avold au service Assainissement et notamment à M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président en charge de l'Assainissement et Mme Virginie LELONG, Responsable Assainissement à la CASAS pour leurs contributions, et plus aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 19 avril 2024



Le Président,  
S. COSCARELLA

